

*Questions orales*

**Mlle MacDonald:** En ce cas, vous êtes différents des libéraux.

**M. Benjamin:** Cependant, les représentants du CN que j'ai interrogés hier m'ont fait penser à une personne qui va perdre sa maison et qui essaie de trouver quelqu'un d'autre pour prendre les clés.

Le ministre usera-t-il de son influence auprès de la direction et du conseil d'administration du Canadien National pour s'assurer que dans leurs négociations avec la Canadian General Electric, les employés et leurs syndicats conserveront les droits du successeur sous leur nouvel employeur et qu'aucun employé de la CGE ne sera amené des États-Unis?

**L'hon. Don Mazankowski (ministre suppléant de l'Expansion industrielle régionale):** Monsieur le Président, je suis heureux que le député ait adopté une attitude positive sur ce point parce qu'il s'agit d'une décision favorable à la ville de Moncton et à sa future base industrielle.

Comme le député le sait, le CN a indiqué son intention d'entamer des négociations avec la Canadian General Electric dans le cadre de certains paramètres approuvés par le conseil d'administration. On tiendra compte de tous ces points au cours des négociations. Je suis sûr que le CN s'intéressera aux instances du député et je verrai à ce qu'il les reçoive.

**M. Benjamin:** Monsieur le Président, les représentants du Canadien National ont répondu non hier à la question que je viens de poser au ministre. Je lui demande de les faire changer d'avis.

## L'EXÉCUTION DES CONTRATS

**M. Les Benjamin (Regina-Ouest):** Monsieur le Président, le Canadien National a aussi déclaré qu'il allait spécialiser l'usine de Point Charles dans l'exécution des contrats. Le ministre pourrait-il convaincre le Canadien National de faire la même chose pour les autres ateliers de Moncton, afin d'aider cette ville à gagner sur les deux tableaux, soit la fabrication des locomotives et l'exécution de travaux d'atelier à contrat pour les autres chemins de fer d'Amérique du Nord?

**L'hon. Don Mazankowski (ministre suppléant de l'Expansion industrielle régionale):** Monsieur le Président, je me demande si les syndicats ont délégué le député comme agent de négociation ou s'il s'est arrogé ce rôle. En tout cas, je ferai parvenir ses commentaires à la direction du CN et je suis certain qu'elle s'y intéressera.

\* \* \*

[Français]

## LES BANQUES

LA PROPOSITION RELATIVE À L'INSTALLATION D'UN CENTRE BANCAIRE INTERNATIONAL DANS LA RÉGION DE MONTRÉAL—  
LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**M. Guy Ricard (Laval):** Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre d'État (Finances). Au cours du dernier

budget, le ministre des Finances avait proposé l'installation d'un Centre bancaire international dans la région de Montréal. J'aimerais savoir s'il a toujours l'intention de le faire. Dans l'affirmative, quand pourrions-nous compter là-dessus?

**L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Finances)):** Oui, monsieur le Président, le gouvernement a décidé de faciliter l'implantation de centres bancaires internationaux. D'ailleurs, le ministre des Finances, mon collègue, a rendu public le rapport de MM. Rasminski et Lawson pour faciliter les discussions. Maintenant, nous voulons consulter toutes les parties intéressées, et le processus de consultations est amorcé.

\* \* \*

[Traduction]

## LA PLANIFICATION DE L'EMPLOI

ON DEMANDE À LA MINISTRE DE RECONSIDÉRER LE PROGRAMME

**L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine-Est):** Monsieur le Président, c'est à la ministre de l'Emploi et de l'Immigration que je m'adresse. Hier, le ministre ontarien chargé du perfectionnement des ressources humaines a joint sa voix à celles de tous ceux qui formulent des critiques acerbes à l'endroit de la Planification de l'emploi, non seulement en raison des compressions de 800 millions de dollars prévues dans les crédits pour les trois prochaines années, mais également pour la gestion maladroite de ce programme.

Quand la ministre prendra-t-elle ces critiques au sérieux et reconsidèrera-t-elle sa Planification de l'emploi pour répondre aux critiques dont elle fait l'objet?

● (1150)

**L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Monsieur le Président, je suis heureuse de pouvoir citer le ministre ontarien chargé du perfectionnement des ressources humaines. Lorsque nous avons signé l'accord en application de la Loi nationale sur la formation, il a déclaré: «Je me réjouis que la ministre de l'Emploi et de l'Immigration ait fait connaître l'intention de son gouvernement de hausser le niveau de formation fourni en Ontario dans le cadre de la Planification de l'emploi». Il a ajouté: «Nous nous réjouissons également des assurances que nous en avons obtenues que les établissements de formation publics de l'Ontario auront une chance honnête et réaliste de procurer au secteur privé la formation qu'il voudra acheter dans le cadre de la Planification de l'emploi».

LA POSITION DE LA MINISTRE

**L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine-Est):** Monsieur le Président, la ministre devrait prendre connaissance de ce qu'il a dit hier. Comme bien d'autres Canadiens, il a été induit en erreur lors des dernières élections.